

8ème jour de grève dans les monuments Une nouvelle journée d'action réussie !

Depuis le 22 mars, les agents du CMN sont en grève reconductible. Une semaine d'actions et de lutte qui a vu des fermetures et des perturbations dans plusieurs monuments ainsi que nombre de grévistes sur le siège comme dans les monuments. Cette lutte a été très largement relayée par la presse. La situation au CMN est désormais connue de tous et les tutelles doivent prendre leurs responsabilités !

Ce jeudi 29 mars s'est tenu le Conseil d'Administration du CMN. Cette instance, à laquelle siègent des représentants du Ministère de la Culture, des Finances, du Tourisme ainsi que des « personnalités qualifiées » (parlementaires...) a été l'occasion de rappeler nos revendications :

- Le changement de gouvernance à la tête de l'établissement;
- La Mise en place de réunions de travail autour des conclusions et préconisations du rapport de l'IGAC au Ministère.
- Un moratoire sur toutes les décisions prises au CMN depuis le 20 septembre 2011, notamment la suspension des procédures de licenciement;
- La réouverture de négociations sur le statut des personnels contractuels de l'établissement;
- L'abandon du projet de transfert des actes de gestion des agents titulaires affectés;
- La fin de la dérogation d'emplois du CMN et la titularisation de tous les contractuels de l'établissement qui le souhaitent;
- La mise en place d'une réelle politique de ressources humaines tournée vers les vrais besoins des services et des monuments : pourvoir les emplois vacants et création de postes.

Les personnels du CMN sont plus mobilisés que jamais et cette nouvelle journée d'action a été un véritable succès ! Ainsi, étaient fermés pour cause de grève les monuments suivants :

- L'Arc de Triomphe
- Le Panthéon
- La Chapelle-Expiatoire
- La Sainte-Chapelle
- Les tours de Notre-Dame
- La Basilique de Saint-Denis...

On comptait également des grévistes dans d'autres monuments.

Une centaine d'agents d'Île-de-France se sont ensuite rassemblés devant le siège à la Porte des Lilas afin de soutenir les représentants du personnel qui, par une déclaration solennelle ont une nouvelle fois alerté et interpellé les tutelles sur la situation de crise profonde que traverse notre établissement.

**L'absence de réaction de l'administration nous conforte dans
notre détermination.
Poursuivons la lutte !**